

# Assurances BIAT

Société Anonyme au capital de 22.000.000 Dinars  
Siège Social: Immeuble Assurances BIAT, Les Berges du Lac 2, Tunis  
Identifiant unique : 0601492 D  
CNSS : 198406-41

## AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 03/12/ 2020

Messieurs les actionnaires d'Assurances BIAT sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le jeudi 3 décembre 2020 à 10h00 au siège d'Assurances BIAT sis à Immeuble Assurances BIAT, Les jardins du Lac, les Berges du Lac 2, 1053, Tunis et ce pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Distribution des dividendes.**
- 2. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.**

Les documents destinés à cette Assemblée sont tenus à la disposition de Messieurs les Actionnaires au Siège Social de la Société dans les délais légaux.

**Le Président du Conseil d'Administration**

ASSURANCES BIAT تأمينات  
Immeuble Assurances BIAT  
Les Jardins du Lac ( Lac II )  
1053 Les Berges du Lac - TUNIS  
Tél: 31.300.100 - Fax: 71.197.810

**PROJET DE RÉSOLUTIONS**  
**A SOUMETTRE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE LE 03/12/2020**

**Première Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires d'Assurances BIAT, réunie le jeudi 3 décembre 2020 à 10h00 au siège social de la compagnie sis à Immeuble Assurances BIAT, les jardins du Lac, Lac II, 1053, les Berges du Lac, Tunis, décide, sur proposition du Conseil d'Administration, de fixer le montant total des dividendes à distribuer aux actionnaires, au titre de l'exercice 2019, à **cinq millions deux cent quatre-vingt-mille dinars (5 280 000 TND)**, soit un dividende unitaire brut de **vingt-quatre dinars (24 TND)** par action et ce, par prélèvement sur le compte report à nouveau :

Report à nouveau	6 036 013,148
Dividendes 2019	-5 280 000,000
<b>Reliquat Report à nouveau</b>	<b>756 013,148</b>

et fixe la date de mise en paiement au ..../.../....

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à .....**

**Deuxième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous les pouvoirs au représentant légal de la société ou à toute personne mandatée par lui, sous sa responsabilité, pour effectuer toutes les formalités de dépôt ou de publication prescrites par la loi.

**Cette résolution, mise aux voix, a été approuvée à .....**